

Usine de broyage et d'incinération de Romainville construite en 1905.











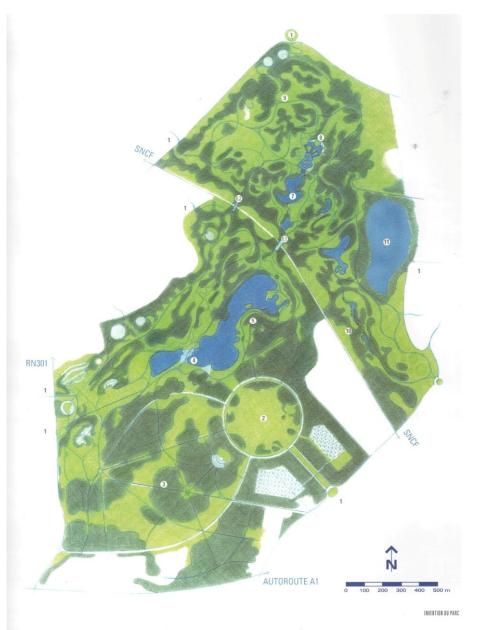












PPV - 22/04/2022 - FNE/Environnement 93

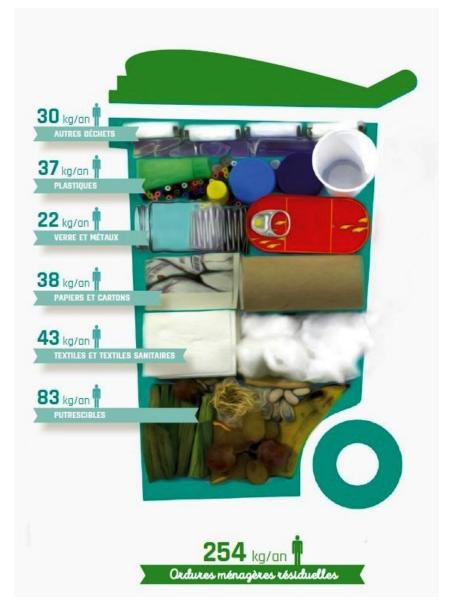




































# NFU 444-051





### **Montpellier – Usine Améthyst**

Incendie

Procédé reconnu comme inefficace et gouffre financier par la cour des comptes

### Saint Barthélémy d'Anjou - Biopôle

Usine fermée le 16 avril 2015

### **Varennes-Jarcy**

Incendie le 24 aout 2013

Digesteurs en arrêt pendant 2ans







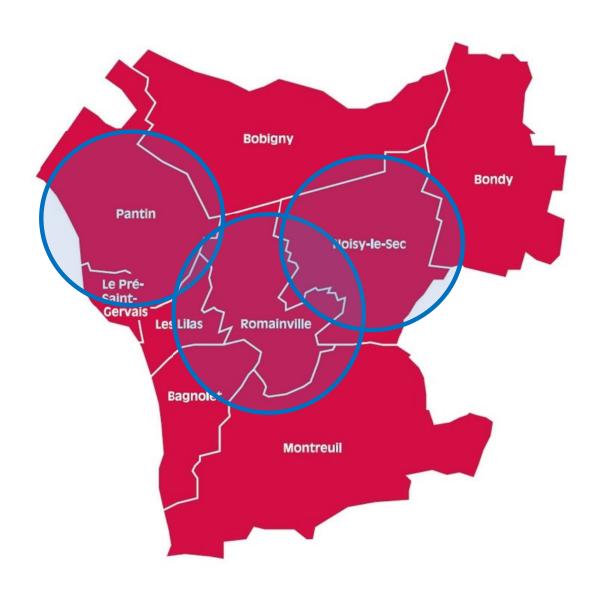
















### Arrêté du 12 juillet 2011

Année	Seuil / an
2012	120 tonnes
2013	80 tonnes
2014	40 tonnes
2015	20 tonnes
2016	10 tonnes
2023	5 tonnes

Seuil d'application progressif

La loi de transition énergétique impose la **généralisation du tri** d'ici à 2024.





# Pantin 13 novembre 2013

### Marché exemplaire – Pantin – 23 novembre 2013















Bilan - Pantin				
Tonnage récolté par Environnement 93	Estimation annuelle	Prévision ADEME annuelle	Performance 2019	
222	34 632	32 760	16 351	
Pour 3 marchés par	semaine			





# Romainville 30 novembre 2014





### OPÉRATION MARCHÉ RESPONSABLE

#### LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION **ENVIRONNEMENT** 93 SERONT PRÉSENTS POUR VOUS.

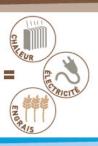




Denrées alimentaires qui ne sont plus destinées à la vente. Des poubelles spécifiques sont disponibles au local poubelle.









Palettes et cagettes en bois sont à déposer dans une zone spécifique du local poubelle.











Cartons non souillés par des biodéchets ou autres matériaux sont à déposer dans une zone spécifique du local poubelle.









Les autres déchets sont à déposer dans les bacs habituels. Le traitement de ces déchets est plus coûteux économiquement et environementalement.







#### L'opération "MARCHÉ RESPONSABLE"

a pour objectif d'une part de lutter contre le gâchis alimentaire, d'autre part d'arrêter de mettre en décharge ou en incinérateur des produits organiques sains qui peuvent être transformés en compost utile à l'agriculture, à la condition d'être correctement triés et collectés séparément à la source.

Actuellement, aucune des communes regroupées dans la communauté d'agglomération Est Ensemble ne pratique la collecte séparative des biodéchets.

La législation existante en la matière impose progressivement aux grands producteurs de biodéchets (marchés, cantines scolaires, maisons de retraite, restaurants...) une collecte séparée, pour valorisation, particulièrement en compost. Dans un an - au plus tard - toutes les communes, qui sont responsables des marchés, devront assurer cette collecte dans le respect des normes.

Les produits impropres à la consommation seront collectés séparément, pesés, conditionnés pour être expédiés sur une plateforme de compostage et méthanisation sur le site de BIONERVAL à Etampes.

En fin de marché les produits alimentaires encore consommables seront distribués aux personnes en précarité alimentaire, afin d'éviter un inacceptable gâchis.

Cette opération aide ainsi la collectivité de Romainville à mieux comprendre la situation actuelle, à tester les opérations à mettre en œuvre pour assurer cette collecte et à se mettre progressivement aux normes. Ce service est aujourd'hui assuré par des bénévoles, adhérents aux associations environnementales du département, avec appui des services techniques de la municipalité, et l'entreprise Moulinot spécialiste de la gestion des biodéhcets dans les collectivités, les restaurants et les marchés alimentaires.



#### GLANNAGE:

Lors de la collecte des biodéchets les bénévoles d'environnement 93 mettront de côté les denrées alimentaires encore consommables. Elles seront redistribuées après la fermeture des commerces sur le stand de l'association.









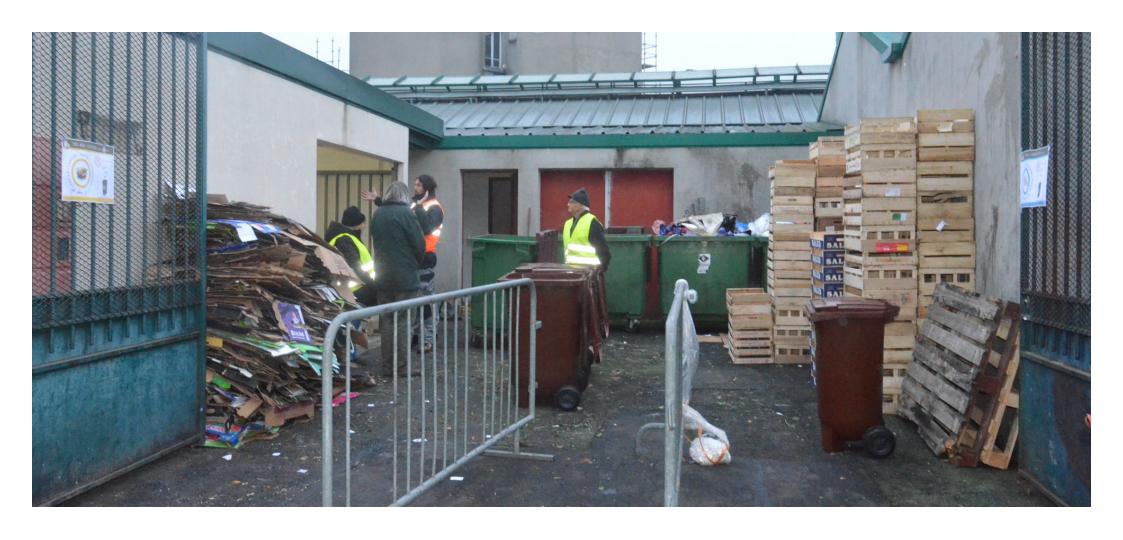
## **Romainville - Avant**







## **Romainville - Pendant**







Bilan - Romainville				
Tonnage récolté par Environnement 93	Estimation annuelle	Prévision ADEME annuelle	Performance 2019	
509	79 404	35 880	21 075	
Pour 3 marchés par	semaine			





# Noisy-le-Sec Années 2019 / 2020 / 2021





# Noisy-le-Sec











# Noisy-le-Sec







### Marchés forains-comparatif - 2019

Marché forain	Estimation ADEME (tonnage/semaine)	Estimation ADEME (tonnage/mois)	Total 2019	Performance par rapport à la prévision
Noisy le Sec - Découvertes	0,74	2,96	111 101	213%
Bobigny - Edouard Vaillant	0,92	3,68	58 901	33%
Pantin - Eglise	0,63	2,52	16 351	-46%
Pantin - Magenta	0,7	2,8	99 844	197%
Pantin - O de Gouges	0,51	2,04	12 361	-50%
Pré Saint Gervais	0,77	3,08	9 020	-76%
Romainville	0,69	2,76	21 075	-36%





Marché forain	2021/2022	Performance par rapport à la prévision	2019	Progression
Noisy le Sec - Découvertes	23 334	-34%	111 101	-79%
Bobigny - Edouard Vaillant	82 227	86%	58 901	40%
Pantin - Eglise	14 793	-51%	16 351	-10%
Pantin - Magenta	144 652	331%	99 844	45%
Pantin - O de Gouges	14 214	-42%	12 361	15%
Pré Saint Gervais	3 983	-89%	9 020	-56%
Romainville	25 132	-24%	21 075	19%





# Emballages à usage unique







# Emballages à usage unique

# TOUS LES FRUITS ET LÉGUMES seront sans emballage plastique D'ICI 2026



Salades, mâches, endives, asperges, brocolis, champignons, tomates cerises, haricots verts, pêches, nectarines, abricots, raisins, framboises, fraises, myrtilles, cerises, mûres, groseilles, cassis, fruits mûrs à points, etc.



ecologie.gouv.fr





